

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 17 (1971)

Heft: 11

Anhang: [Nouvelles locales] : Marseille, Nice

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



7, rue d'Arcole.
Tél. : 53-36-65.

Tarif postal français

Il est rappelé à nos compatriotes que dès le 1^{er} août 1971 les tarifs postaux français ont été réduits pour le courrier destiné à la Suisse, à savoir : — l'affranchissement d'une lettre jusqu'à 20 g est de 0,60 F ; — l'affranchissement d'une carte postale est de 0,30 F.

Pour tout autre affranchissement, se référer au tarif postal, édition fin juillet 1971.

AVS

Certificat de vie

Il est rappelé à tous les bénéficiaires de rentes et d'allocations AVS/AI qu'un certificat de vie est exigé chaque année par la représentation suisse à l'étranger où ils sont immatriculés. En France, le certificat de vie est généralement remplacé par une fiche individuelle d'état civil portant la mention « non décédé » délivrée sans frais par la mairie du domicile.

Les assurés qui reçoivent une rente de survivants (rente de veuve ou d'orphelin), une rente pour couple ou une rente simple avec rentes complémentaires pour l'épouse et les enfants, doivent fournir un certificat de vie pour chaque bénéficiaire.

Si le certificat de vie ne peut être obtenu, le paiement de la rente sera suspendu.

Affaires sociales

Assurance maladie volontaire

L'Ambassade constate que bien des compatriotes souvent âgés et malades n'ont droit à aucune prestation maladie de la Sécurité sociale. Or, la maladie peut entraîner des frais médicaux très coûteux que les intéressés ne seraient pas en mesure de supporter. C'est la raison pour laquelle l'Ambassade conseille à tous ceux qui sont dans ce cas

de s'assurer volontairement contre la maladie auprès de la caisse régionale de Sécurité sociale compétente pour leur lieu de domicile. Le dernier délai pour faire acte d'adhésion arrivera à échéance le 31-12-1972. Les compatriotes âgés et qui n'ont pas les moyens de payer les cotisations peuvent en demander la prise en charge par l'aide sociale auprès de la mairie de leur lieu de résidence en vertu de la convention franco-suisse d'assistance du 9-9-1931.

Assurance vieillesse française

L'Ambassade attire également l'attention de nos compatriotes sur un autre avantage :

Il arrive que des travailleurs atteignant l'âge de la retraite ne totalisent pas 120 trimestres de travail salarié requis pour avoir droit à une retraite complète de la Sécurité sociale. En ce cas il existe pour eux une possibilité de rachat de cotisations et ceci jusqu'au 31-12-1972 au plus tard. Les intéressés peuvent se renseigner auprès de la Caisse régionale d'assurance maladie (branche vieillesse) dans la circonscription où se situe le dernier lieu de travail.

**

Au retour des vacances...

La Suisse est un bien beau pays... D'accord.

Mais au retour des vacances, pendant lesquelles, sous un sapin, on a le temps de réfléchir à d'autres choses qu'aux tâches matérielles de la vie quotidienne, je soumets aux compatriotes de l'arrondissement consulaire de Marseille ces quelques réflexions. 50.000 familles suisses en France reçoivent désormais les numéros spéciaux du Messager suisse de France, et sur notre région, cela représente près de 4.000 familles. Cela fait beaucoup de monde.

Au cours du dernier congrès de l'Union des Suisses de France, il a été précisé que 1,7 % seulement des Suisses ayant reçu le Messager suisse de France, avaient répondu à un questionnaire proposé à tous. Pour l'arrondissement, cela fait 68 réponses.

La Suisse est un bien beau pays. Le total des membres des Comités des Sociétés suisses faisant partie de la seule fédération de Marseille représente largement ce chiffre. Faut-il en conclure que 98,3 % de nos compatriotes se désintéressent de ce qui se fait pour eux ? Cela représente 3932 familles sur les 4.000 de tout à l'heure. Cela fait beaucoup de monde !

Les responsables des Sociétés sont inquiets... En période de crise grave (mais cela est bien loin, c'est vrai), on est Suisse pourtant, de Vaud, de Berne, de Zurich, d'un petit village... Mais la crise passée (Dieu merci)... on

oublie, on ne lit plus les circulaires, on ne répond plus aux convocations, on ne paie plus de cotisations et l'on se perd de vue. Mais on est toujours Suisse !...

La Suisse est un si beau pays. Nous avons la chance, à Marseille, d'avoir une Maison suisse, à nous, un foyer, des sociétés pour nous regrouper, nous réunir. Il serait agréable aux responsables de voir la « Stube » noyée de monde le samedi, le parking débordé, au Grütli, le dimanche...

Cela est possible, le Messager suisse de France vous donne, depuis plusieurs mois, des informations sur nos activités, nos adresses. Une lettre est vite écrite, une carte vite déposée dans une boîte... Prouvez que vous êtes vivants et intégrés à une communauté dont vous faites, ou avez fait, partie et qui ne veut pas mourir.

Tous suggestions, commentaires ou critiques concernant le présent article, peuvent être adressés à :

Fédération des Sociétés Suisses de Marseille
7, rue d'Arcole
13 - MARSEILLE 6^e

Fédération des Sociétés suisses de Marseille

La Fédération des Sociétés Suisses de Marseille, rend attentifs les compatriotes de Marseille et de sa région sur le calendrier des manifestations de fin d'année prévues par les différentes sociétés :

Le 18 décembre : Loto de la Fédération à la Maison suisse.

Le 25 décembre : Arbre de Noël, des Amis du Grütli au siège de la Société à la campagne Les Charmerettes.

Le 26 décembre : Arbre de Noël du Cercle Helvétique à la Maison Suisse.

Le 31 décembre : Soirée de la Saint-Sylvestre. Les locaux de la Maison Suisse sont mis à la disposition de tous les compatriotes pour un joyeux réveillon.

Nous souhaitons une forte participation de tous les membres des sociétés à ces différentes manifestations et nous invitons ceux qui n'en font pas partie à se renseigner sur les activités de nos différents groupements à la :

MAISON SUISSE
7, rue d'Arcole,
13 - MARSEILLE 6^e - Tél. 53-20-29

(Permanence, tous les jours de 11 h à 14 h. S'adresser à la gérante : Mme Noss).

La Société suisse de bienfaisance à Marseille serait heureuse de pouvoir compter sur la collaboration d'une ou deux dames de bonne volonté, disposant de temps libre, qui pourraient rendre visite à Marseille et dans sa proche banlieue, à nos compatriotes isolés, s'enquérir de leur situation, de leurs besoins, et leur apporter un réconfort moral.

S'adresser au Bureau de Bienfaisance, 7, rue d'Arcole, Marseille 6^e, de 10 h à 11 h 30, les mardis et vendredis.

Chambre de Commerce suisse en France Section de Marseille et du Sud-Est

A l'occasion de son Cinquantenaire, la Section de Marseille et du Sud-Est a organisé une journée Commémorative dont le programme prévoyait : le **Vendredi 22 octobre 1971** :

— Visite du complexe industriel-pouritaire de Fos et des bassins du port de Marseille, par une importante délégation de chefs d'entreprises, d'industriels et de personnalités venues de Suisse à l'initiative du Centre patronal d'information et d'action de Lausanne et à l'invitation conjointe de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille et du port autonome de Marseille.

— Cinquantième Assemblée Générale de la Section, au Palais du Pharo, sous la présidence d'honneur de S.E. M. Pierre Dupont, ambassadeur de Suisse en France, de M. G.E. Reymond, président central de la Chambre de Commerce suisse et de M. Oswald Morand, consul général de Suisse à Marseille.

La réception organisée en cette circonstance devait être honorée de la présence de M. J. Laporte, préfet de région et de M. G. Defferre, député-maire de Marseille, et permettre aux personnalités françaises, aux visiteurs suisses et aux membres de la Section, de fructueux entretiens.

Le secrétariat de la Chambre de Commerce suisse à Marseille, 7, rue d'Arcole, 6^e - Tél. 37-72-06, est à la disposition de tous les compatriotes des arrondissements consulaires de Marseille et de Nice, chefs d'entreprises, commerçants ou industriels, pour leur donner tous renseignements sur les activités de la Section et les conditions d'adhésion.

Groupe des Jeunes Suisses de Marseille

Le groupe des « Jeunes Suisses de Marseille » entre dans sa 11^e année. C'est avec joie que nous vous le présentons ici :

Il offre à tout jeune de nationalité suisse (ainsi qu'à ses amis français) l'opportunité de se rencontrer dans une ambiance agréable et de participer à ses multiples activités. Les occasions de nous rencontrer sont fréquentes (soirées dansantes, pique-niques, excursions, etc...), et notamment :

— Le réveillon de la Saint-Sylvestre, organisé par la Fédération des Sociétés suisses de Marseille, que nous essayons d'animer nous aussi.

— La « Raclette » valaisanne qui a lieu au « Grütli », dans la campagne des Charmerettes et dans l'enceinte du « Foyer helvétique ».

— Les camps de Pâques et de la Pentecôte, généralement au bord de mer. Ainsi que de nombreuses sorties dans les calanques.

Peut-être, ce programme vous incitera-t-il à venir nous voir et à adhérer à notre groupement.

Nous l'espérons et vous attendons ainsi que votre courrier à cette adresse :

Groupe des Jeunes suisses de Marseille
7, rue d'Arcole - 1^{er} étage
Permanence tous les samedis de 17 h à 19 h.

Communiqué de la Société suisse de bienfaisance « Helvetia » d'Avignon et de la région

La Société suisse de bienfaisance « Helvetia » qui groupe les Suisses du Vaucluse et des régions limitrophes, lance un appel pressant à tous les compatriotes qui souhaiteraient faire partie de cette association.

Leur adhésion sera accueillie avec le plus grand empressement.

Tous les intéressés sont instamment priés de s'adresser à M. Samuel Meylan, La Charavine, 84 - Orange - Tél. 34-05-42 ou à M. Robert Stoll, villa La Roseraie, 84 - Le Pontet - Tél. 31-05-65.

Nice



4, avenue Georges-Clemenceau.
Tél. : 88-85-09 - 88-54-76.

Amicale suisse de Saint-Raphaël et environs

Cette Société, fondée en 1959, compte actuellement 33 membres résidant à Saint-Raphaël ou dans l'une des stations voisines de cette belle Côte Varoise : Agay, Boulouris, Fréjus-Plage, Saint-Aygulf, Sainte-Maxime.

Par tradition, l'Amicale se réunit dès le matin du Jour de l'An pour l'échange des vœux, au printemps pour son Assemblée Générale statutaire et, bien entendu, le 1^{er} août pour la célébration de la Fête Nationale. En dehors de ces réunions, qui se tiennent généralement au restaurant « Le Jean-Bart » à Saint-Raphaël, d'autres manifestations sont organisées au cours de l'année, selon les circonstances, notamment des sorties à la campagne. C'est ainsi qu'au début de juillet dernier, la Société a eu le plaisir d'offrir une réception à l'occasion de la visite à Saint-Raphaël, de la Fanfare des Collèges de Lausanne qui remporta un vif succès.

L'Amicale Suisse souhaite vivement que de nouveaux membres se joignent bientôt à elle, notamment de jeunes Suisses habitant la région de Saint-Raphaël.

Pour tous renseignements, s'adresser au Président de l'Amicale : M. Gérald Rothen, horloger, 63, rue Jules Barbier, Saint-Raphaël.

La Suisse et la vie culturelle sur la Côte d'Azur

Cinéma

Le film compte aujourd'hui parmi les moyens d'information les plus importants. Il est, dès lors, naturel que nos cinéastes entrent aussi en lice et présentent le résultat de leurs travaux devant un jury hautement qualifié. C'est ainsi que la Suisse fut présente, bien que modestement, au « Festival International du Film », à Cannes, de réputation mondiale. Bien que ne figurant pas au palmarès, le court métrage « Jardin » réalisé par M. Landry, de Milos Films S.A., Les Verrières, y fut très bien reçu par le public. Son titre est bien choisi car, en réalité, les six minutes de projection se concentrent sur une section de jardin qui se métamorphose au cours des saisons. Les jeux d'ombres et de lumières captés par l'objectif sont fascinants.

La « Quinzaine des Réaliseurs », dont le programme se déroule à Cannes parallèlement à celui du Festival, présente « La Salamandre », réalisation du cinéaste suisse bien connu : Alain Tanner, auquel nous devons déjà un film qui rencontra un vif succès : « Charles, mort ou vif ». « La Salamandre » révèle au spectateur certains aspects de la vie contemporaine. Ses héros partagent le comportement d'une partie de la jeune génération suisse à la recherche d'une liberté nouvelle. Ce film eut probablement été primé s'il avait été présenté dans la grande salle du Palais des Festivals. Sa projection sur les écrans de divers pays serait déjà assurée. Les amateurs suisses participeront avec succès à deux autres Festivals

organisés dans la région et jouissant déjà d'une solide réputation. Deux films suisses, en effet, figurent au palmarès du « Festival de la Montagne », à Allos (Alpes de Haute Provence). Ce sont :

« Ski for you », production de Condor-Films, Zurich.
« Le rêve impossible », d'Albert Luto.

Bien qu'ayant été présenté sous les couleurs monégasques, on devrait y ajouter la pellicule qui a reçu le Prix du Reportage « Visage d'une corrida », réalisation de notre compatriote, Mme Béatrice Neff, résidente de Monte-Carlo. Nous saissons cette occasion de lui adresser nos vives félicitations. Ce mois-ci encore, nos cinéastes amateurs se sont à nouveau distingués au 24^e Festival du film amateur, à Cannes. Sur trois bandes suisses projetées, deux figurent au palmarès :

« Charles Clément » 16 mm, de Florian Campiche, reçut le Prix du Reportage, et

« Impromptu » 8 mm, de Jean Martinet, la Coupe du jeune réalisateur. Ce dernier, présent à Cannes avec son épouse, a déclaré être lui-même surpris de l'effet de son travail lorsque son film fut projeté sur l'écran de grandes dimensions et au moyen des appareils de professionnels ultra-modernes, dont se trouve dotée la grande salle du Palais des Festivals internationaux de Cannes.

Folklore

Comme chaque année, la Suisse envoia un groupe folklorique à Nice à la mi-juillet. Ce fut la chanson neuchâteloise qui, cette année, représente notre pays au 36^e Festival du Folklore International. Bien que son programme fut très distinct de celui des groupes de la Suisse alémanique qui se présentèrent à Nice au cours de ces dernières années, les Neuchâtelois remportèrent tant pour leurs chansons que pour leurs danses un succès bien mérité.

Concerts

Un des événements du 22^e Festival de musique de Menton a été sans conteste la présence, sur le Parvis Saint-Michel, du grand violoniste Milstein, qui y joua le concerto en mi mineur de Mendelssohn, accompagné par l'Orchestre de Chambre de Lausanne. La critique a été des plus élogieuses. Nice-Matin écrit : « Même en cherchant bien, en fouillant tous les détails de la soirée, on ne voit vraiment pas quelle critique on pourrait émettre sur le concert de lundi, au Festival de Musique de Menton ». Parlant de l'Orchestre de Chambre de Lausanne, le journaliste ajoute : « Sans conteste, une des meilleures formations que l'on ait applaudies sur le Parvis Saint-Michel depuis longtemps. » Des groupes de musiciens appartenant

à cet orchestre se sont aussi présentés à Antibes.

Dans nos familles

Savez-vous que notre colonie compte 10 personnes âgées de plus de 90 ans ? Par ailleurs, au cours de ce dernier trimestre, 11 compatriotes ont fêté leur 80 ans.

Nouvelles de la Colonie

Célébration du 1^{er} août

Fidèles à la tradition, les Suisses de la Côte d'Azur continuent de célébrer notre Fête Nationale, le 1^{er} août. Cela ne va pas sans certaines difficultés, car un grand nombre de résidents de la Côte d'Azur évacuent les lieux aussitôt que s'annonce la migration des vacanciers de juillet et août.

Comme il l'a fait depuis son arrivée au poste de Nice, notre Consul et Mme Gaston Kappeler ont, cette année encore, réuni à la Maison suisse, le vendredi 30 juillet, un groupe de plus de deux cents personnes composé des représentants des autorités, de hautes personnalités et de compatriotes de tout l'arrondissement consulaire. Parmi les nombreux convives, nous avons eu le plaisir de rencontrer, cette année, le frère du Général Guisan, ainsi que sa charmante épouse en séjour à Juan-les-Pins. On a remarqué aussi la présence de compatriotes éminents venus des villes voisines de Nice : Cannes, Antibes, Vence et Monaco.

**

Les sociétés suisses de Nice réunirent le 1^{er} août leurs membres et amis français restés sur la Côte. Un excellent buffet froid à la lumière de lampes rouges et blancs, rassembla une centaine de personnes sur la terrasse de la Maison Suisse. A la fin du repas, on a écouté l'enregistrement fait par la Radio suisse des cloches de Lausanne et du message du Président de la Confédération. Après l'hymne national, Monsieur le Consul G. Kappeler, dans un discours très écouté, a donné un bref aperçu de la situation actuelle de la Suisse dans le concert des nations, les problèmes internes qui la préoccupent et ses rapports avec nos compatriotes résidant à l'étranger et a remercié tous ceux qui ont contribué par leurs apports pécuniaires ou par leurs efforts individuels, à la conservation de la Maison Suisse de Nice. Après cette évocation de la Patrie, on se laissa aller aux rythmes endiablés des danses modernes et ce n'est que tard que chacun prit le chemin du retour à son foyer.

**

Il est devenu traditionnel que la Colonie suisse d'Antibes-Juan-les-Pins célèbre notre Fête Nationale en plein air, sur la colline du Phare de la Garoupe, à Antibes, un lieu réputé pour sa beauté romantique inégalable.

Cette année, hélas, le vieillissement de notre colonie s'est particulièrement fait sentir. Les gaies cohortes de jadis furent décimées par le temps et ce n'est plus qu'un groupe d'une quarantaine de personnes qui écoute le message du Président de la Confédération et le discours du Consul. Il faut dire que le patriotisme des personnes présentes à la manifestation était si grand, qu'il fit totalement oublier les vides qui se sont produits dans les rangs.

Chacun fut heureux de cette rencontre et la joie pouvait se lire sur tous les visages. L'air étant doux et l'atmosphère amicale aidant, ce ne fut que tard que l'on se sépara.

Parution
du prochain numéro spécial du
MESSAGER SUISSE
février 1972
Délai de réception
des manuscrits
18 décembre 1971

Abonnez-vous en remplissant
(en lettres majuscules) le bulletin ci-après au « Messager Suisse », 17 bis, quai Voltaire Paris-7^e.

Nom :

Prénom :

Ville :

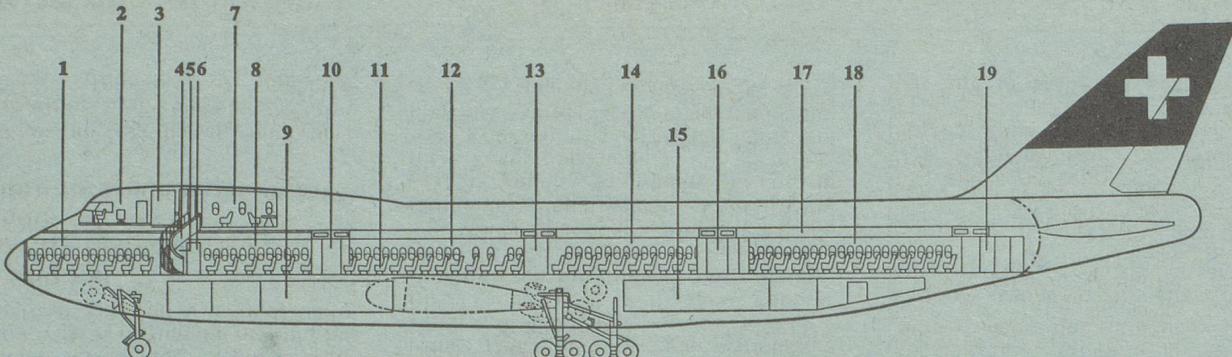
Rue :

Paiement au nom du « Messager Suisse » par chèque bancaire à la Rédaction ou par C.C.P. 12.273.27, 10, rue des Messageries.

Abonnement annuel : 15 F.

Abonnement de soutien : à partir de 20 F.

«Let us drink, who would not?
Since, through life's varied round in the goblet alone no deception is found.»
Byron



1 Compartiment de première classe, avec cinéma.

2 Cockpit.

3 Toilette du salon.

4 Escalier conduisant au salon (première classe).

5 Cuisine de bord (les neuf unités de cuisine ont chacune un four et un réfrigérateur, une machine à café, ainsi qu'un chariot pour les repas et un pour les boissons).

6 Deux toilettes.

7 Première classe - salon avec bar.

8 Classe économique - compartiment non-fumeurs, sans cinéma.

9 Soute pour le fret.

10 Cuisine de bord - trois unités.

11 Fauteuils munis d'un tableau de commande permettant au passager de choisir le programme musical qui lui convient, de régler l'intensité sonore (musique et cinéma), d'allumer ou d'éteindre la lumière, d'incliner son dossier et d'appeler une hôtesse.

12 Classe économique - compartiment fumeurs, sans cinéma.

13 Quatre toilettes.

14 Classe économique - compartiment non-fumeurs, avec cinéma.

15 Soute à bagages.

16 Cuisine de bord - six unités.

17 Casier pour bagage à main.

18 Classe économique - compartiment fumeurs, avec cinéma.

19 Six toilettes.

La Suisse, des siècles de gloire hôtelière, est heureuse d'annoncer l'ouverture de deux nouveaux hôtels géants, de première classe naturellement.

LA SUISSE, en fait, compte déjà une bonne trentaine d'hôtels pouvant recevoir confortablement 350 personnes. Et il y a des siècles que la tâche qui consiste à nourrir en même temps, et fort bien, une quantité de gens, ne pose plus aucun problème aux fameux hôteliers suisses.

Mais l'hôtellerie suisse ne s'endort jamais sur ses lauriers. Et elle s'est avisée récemment de quelques nouveautés qui devraient soutenir, pour un bout de temps encore, sa modeste prétention d'être la meilleure du monde.

C'est ainsi que dans les hôtels de luxe «Genève» et «Zurich», qui viennent de s'ouvrir, il y a notamment des compartiments séparés fumeurs et non-fumeurs. Mieux: il y a des cinémas* spéciaux pour fumeurs et pour non-fumeurs.

Ceux que le cinéma* ne tente pas

ont une autre ressource. Ils peuvent, grâce au dispositif d'écoute* dont chaque fauteuil est muni, entendre à leur gré: musique classique ou légère, jazz, pop et soul, folklore, ou simplement un fond sonore discret. Ce qui ne les prive pas de suivre des yeux les hôtes qui s'activent autour d'eux, et les chariots garnis d'apéritifs et de cocktails qu'elles font circuler. Bref spectacle d'ailleurs: à peine les hôtes ont-ils choisi parmi les différents menus qui leur sont offerts, que déjà leur repas est servi. Appétissant, fraîchement préparé, chaud comme à la maison. Le

«maître de cabine», les hôtes et les stewards ont de tels moyens techniques à leur disposition, et il y a tant d'espace pour passer entre les sièges, qu'ils ne perdent jamais leur bonne humeur.

Soit dit en passant, ces deux nouveaux hôtels de luxe sont installés dans des avions nommés Boeing 747B. Et ces avions survolent l'Atlantique à la vitesse de 910 kilomètres à l'heure. Mais cela ne présente pour vous aucun inconvénient. Si ce n'est de rendre votre séjour bien court.

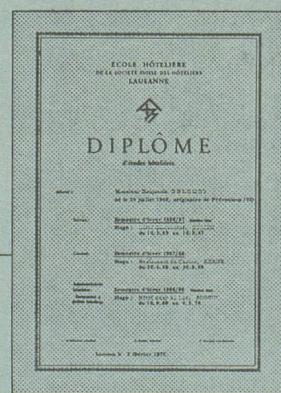


*Par décision de l'IATA, le cinéma et l'usage de l'écouteur individuel sont soumis au paiement d'une modeste taxe.



16

Ceci est un diplôme de l'Ecole hôtelière suisse (il appartient à un de nos commissaires de bord). Quand on possède un tel diplôme, on est toujours un collaborateur bienvenu dans n'importe quel bon hôtel du monde entier.



QAK